

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOT

Date : 31/03/2015

Numéro : 1

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation
26/03/2015

Date d'affichage

Objet de la Délibération

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 07-04-2015

et publication,

du 10-04-2015

ou notification

du



[Signature]

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SERIGNAC
46700

Séance du 31/03/2015

L'an deux mille quinze
et le Trente et un mars
à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **MOURGUES Joël, Maire**

Présents :

AUBER Cécile, BONAFoux Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON
Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan,
MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :
NOUBEL Jean-Luc.

ARRIVÉE

07 AVR. 2015

PRÉFECTURE DU LOT

Secrétaire(s) : GIRAUDEAU Evelyne

Aide de la Région : partie « restaurant ».

Monsieur le Maire aborde le projet commerce multiservices et son
financement.

Il informe l'assemblée que la partie « restaurant » n'est pas éligible au
même dispositif que la partie « commerce » pour les aides du Conseil
Régional.

Cependant la partie « restaurant » peut faire l'objet d'une demande
distincte, au titre du Fonds Régional d'Intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide par 10 voix pour, 0 voix
contre et 0 abstentions, de solliciter l'aide de la Région, au titre du Fonds
Régional d'Intervention pour la partie « restaurant ». Il demande à Monsieur
le Maire de constituer le dossier complet pour l'octroi de cette subvention.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Le Maire,

Pour le Maire l'adjoint BONAFoux Pierre

[Signature]



DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE SERIGNAC
46700

LOT

Séance du 31/03/2015

Date : 31/03/2015

Numéro : 1

L'an deux mille quinze
et le Trente et un mars
à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **MOURGUES Joël, Maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Présents :

AUBER Cécile, BONAFoux Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :
NOUBEL Jean-Luc.

Date de la convocation
26/03/2015

Date d'affichage

Objet de la Délibération

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

le 07-04-2015

et publication,

du 10-04-2015

ou notification

du

Aide de la Région : partie « logement ».

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision de réhabiliter le logement situé au-dessus du commerce multiservices.
Pour cette opération, il est nécessaire d'obtenir des aides.

Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, l'Assemblée délibérante décide de solliciter le Conseil Régional pour une demande de subvention.
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Le Maire,

Pour le Maire l'adjoint- BONAFoux Pierre



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]

ARRIVÉ LE
07 AVR. 2015
PRÉFECTURE DU LOT

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOT

Date : 31/03/2015

Numéro : 2

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation
26/03/2015

Date d'affichage

Objet de la Délibération

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

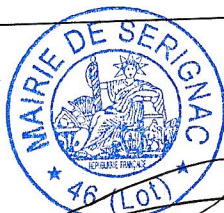
le 07-04-2015

et publication,

du 10-04-2015

ou notification

du



[Signature]

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SERIGNAC
46700

Séance du 31/03/2015

L'an deux mille quinze
et le Trente et un mars
à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **MOURGUES Joël, Maire**

Présents :

AUBER Cécile, BONAFoux Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON
Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan,
MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :
NOUBEL Jean-Luc.

ARRIVÉ LE
07 AVR. 2015

PRÉFECTURE DU LOT

Secrétaire(s) : GIRAUDEAU Evelyne

Amendes de police.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la possibilité
d'obtenir une subvention par le biais des amendes de police pour mise en
sécurité de voirie publique.

Il explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de sécuriser tous les accès au
futur commerce multiservices.

Le Conseil Municipal par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,
Demande à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à
l'obtention d'une subvention par les amendes de police pour les projets
d'accès au commerce multiservices.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Le Maire,



Pour le Maire l'adjoint BONAFoux Pierre

[Signature]

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE SERIGNAC
46700

LOT

Séance du 31/03/2015

Date : 31/03/2015

Numéro : 1

L'an deux mille quinze
et le Trente et un mars
à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : **MOURGUES Joël, Maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Présents :

AUBER Cécile, BONAFoux Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :
NOUBEL Jean-Luc.

Date de la convocation
26/03/2015

Date d'affichage

ARRIVÉ LE

07 AVR. 2015

Secrétaire(s) : GIRAUDEAU Evelyne

PRÉFECTURE DU LOT

Objet de la Délibération

Aide du Ministère de l'Intérieur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 07-04-2015

et publication,

du 10-04-2015.

ou notification

du

Monsieur le Maire aborde avec l'Assemblée délibérante le financement du projet commerce multiservices de la Commune de SERIGNAC. Il informe le Conseil Municipal qu'il sollicite à titre exceptionnel le Ministère de l'Intérieur dans le cadre du chapitre 122 action 01, pour la réhabilitation du logement au-dessus du commerce multiservices, et dans le cadre de la mission relations avec les collectivités territoriales, ce logement ayant été estimé par le maître d'œuvre 48 000 € HT.

Le Conseil Municipal par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, demande et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour obtenir cette subvention.



Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Le Maire,



Signature of Joël Mourgues
Pour le Maire l'adjoint BONAFoux Pierre
Signature of Pierre Bonafoux

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOT

Date : 31/03/2015

Numéro : 1

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SERIGNAC
46700

Séance du 31/03/2015

L'an deux mille quinze
et le Trente et un mars
à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **MOURGUES Joël, Maire**

Présents :

AUBER Cécile, BONAFoux Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON
Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan,
MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :
NOUBEL Jean-Luc.

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation
26/03/2015

Date d'affichage

Objet de la Délibération

ARRIVÉ LE
07 AVR. 2015

Secrétaire(s) : GIRAUDEAU Evelyne

PRÉFECTURE DU LOT

Création budget annexe « commerce multiservices ».

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

le 07.04.2015

et publication,

du 10-04-2015

ou notification

du

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir
un budget annexe pour la création du commerce multiservices. Il permettra
d'établir le coût réel des services et de déterminer avec précision le prix à
payer par les utilisateurs pour équilibrer les comptes.
Ce nouveau budget intitulé « COMMERCE MULTISERVICES » sera établi sous
comptabilité de nomenclature M40 et sera assujéti à la TVA.

L'assemblée délibérante par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,
Accepte la création de ce budget pour l'exercice 2015.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Le Maire,



Signature of Pierre Bonafoux
Pour le Maire l'adjoint BONAFoux Pierre

Signature of Evelyne Girardeau